

## **COMMUNE DE MUR DE SOLOGNE**

### **PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL PARTICIPATIF DU 11 SEPTEMBRE 2020**

**PRESENTS : 12 MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL  
18 HABITANTS**

La séance débute à 18H00 sous la présidence du maire, Pascal PICARD

Les membres du Conseil se présentent à tour de rôle, une habitante remarque qu'il serait judicieux qu'un trombinoscope du Conseil Municipal soit réalisé, l'identification des personnes étant difficile de par le port du masque

#### **1. INTERVENTION DE M LE MAIRE PASCAL PICARD**

M Le maire Pascal Picard fait part de plusieurs informations aux habitants présents :

- Cette année, le repas des Anciens ne pourra pas se tenir, du fait de la situation sanitaire, celui-ci sera remplacé par des colis de Noël.
- De même, toutes les manifestations prévues sont annulées jusqu'à nouvelles consignes de l'Etat.
- Présentation des différentes commissions et un rappel que tout le Conseil Municipal va dans le même sens
- Il informe les habitants sur le travail très important qui a été mené depuis l'arrivée de ce nouveau Conseil :
  - Renégociation des contrats EDF, téléphoniques, assurances, etc...
- Point sur les dépenses exceptionnelles et non prévues par l'Ancien Conseil
  - Contrôles électriques des bâtiments municipaux
  - Eclairage et blocs de secours non entretenus
- Un audit financier sera réalisé par les Services des Impôts gratuitement. Il sera mis à la disposition des Murois.
- Le budget 2020 a été voté en Juillet avec peu de latitudes du fait de sa réalisation tardive en raison du COVID  
Il contient un budget pour l'étude préalable à la réparation de l'Eglise
- La personne responsable des dégradations de l'Eglise a été identifiée et appréhendée.
- Le chantier de la Maison Chesnet va démarrer, il n'y aura pas de fontaine, refusée par l'architecte des Bâtiments de France
- CityStade, nous irons chercher les subventions en vue de sa réalisation, malheureusement il ne pourra être lancé qu'en fin d'année ou début 2021
- Le Conseil Municipal travaille sur l'accessibilité à la Mairie

## 2. REPONSES AUX QUESTIONS RECUES

- Mauvais état de la voirie :  
Une ligne budgétaire de 10000 euros a été prévue, mais cela ne représente pas grande chose au vu du coût des réparations, par comparaison les autres communes ont un budget proche de 50000 à 100000 euros.  
Les trous seront rebouchés.  
Concernant les ralentisseurs, un diagnostic des équipements de sécurité et l'état du pont du chemin du Pont Supérieur va être évalué par l'Agence Technique Départementale.
- Entretien des aménagements route de Veilleins :  
M Le Maire rappelle que les entreprises qui réalisent des travaux doivent maintenir durant un an les plantations. Nous avons contacté le Maître d'œuvre pour faire respecter les termes du contrat, cependant un différend de plusieurs dizaines de milliers d'euros nous oppose à cette entreprise.
- Réparation de la fuite d'eau route de Romorantin :  
Lors de notre arrivée nous avons trouvé un devis de 24 000 euros pour cette réparation, après négociation celle-ci nous reviendra à 9 000 euros, les travaux vont être réalisés.
- Etat des clôtures du Château d'eau :  
Elles vont être refaites, le périmètre va être définie en collaboration avec l'ARS et l'Agence de l'Eau.
- Cimetière :  
Une question nous est adressée, nous demandant pourquoi la commune ne rachèterait pas le terrain attenant au cimetière pour l'agrandir. Le choix fait par la municipalité est de reprendre les concessions à l'abandon (environ 200 concessions).
- Eclairage public : Demande de l'arrêt de l'extinction de l'éclairage  
Depuis la mise en place de l'extinction de l'éclairage la nuit, nous n'avons pas connaissance de cambriolage. Cette décision a été prise par la municipalité précédente.  
La solution que nous proposons est un remplacement de l'éclairage public actuel par des LEDS, avec des aides potentielles à hauteur de 80% et ce dès le budget 2021.
- Mauvais état de la maison de l'armurier :  
La Commune n'est pas acheteuse, cependant nous souhaitons réaliser un recensement des maisons vides à Mur de Sologne pour les proposer à d'éventuels acheteurs.
- Demande d'arrêt des cloches de la Mairie :  
On y est opposé, celles-ci rythment la vie de la commune.
- Présence de rats :  
La commune n'intervient pas sur le domaine privé, une campagne a été menée au mois de Juillet. Dès l'année prochaine nous allons mettre en place 3 interventions par an. Concernant le problème soulevé, le propriétaire de la parcelle incriminée a été interpellé afin de nettoyer son terrain. Si aucune réponse ne nous est faite, la parcelle sera nettoyée aux frais du propriétaire.
- Problème de stationnement route de Veilleins :

Les gens se garent sur la piste cyclable, un rappel au civisme va être fait.

### **3. REPONSES AUX QUESTIONS POSEES PAR LES PERSONNES PRESENTES**

- Intervention de M Ferré Jérôme :  
Celui-ci rappelle que l'accessibilité à la Mairie n'est pas au budget 2020, il lui est répondu qu'une modification budgétaire (DM) sera faite si besoin.
- Incivilités :  
M Le Maire informe les personnes présentes que systématiquement des plaintes sont déposées ce qui n'était pas le cas précédemment
- Une habitante soulève le manque de communication de la municipalité :  
Nous rencontrons des difficultés avec le Site Internet, celui-ci va être changé.  
Le bulletin municipal va reparaitre avec une fréquence trimestrielle si possible.  
Le Conseil Municipal va mettre en place des Référents de quartier pour assurer le lien entre les habitants et la municipalité.
- Quid de la fibre :  
Les travaux sont en cours, la signature de l'Arrêté Municipal autorisant les travaux va être signé. Echéance branchement prévue fin 2021
- Problème de fissure sur la voie publique en face de la Fleuriste :  
Nous allons regarder cela, pour information le flux moyen est de :  
1080 camions par jour  
8800 voitures par jour
- Problème de bruit près du distributeur de pizzas :  
Nous allons alerter le propriétaire afin que celui-ci mette une note demandant le respect du voisinage.
- M Le Maire informe les habitants que nous envisageons la mise en place d'un panneau d'affichage pour améliorer l'information

La séance a été levée en l'absence d'autres questions